COMMUNIQUE

Fusion absorption simplifiée de la société SICODIS

Les conseils d'administration de la Société Ivoirienne de Conditionnement et de Distribution (SICODIS), société anonyme au capital social de 386.860.000 F.CFA immatriculée au RCCM d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-1978-B-30364, et de SOLIBRA ont approuvé le 07 Avril 2021 le projet de fusion absorption de SICODIS par SOLIBRA. Cette opération de restructuration sera soumise à l'assemblée générale mixte de SOLIBRA devant se tenir le 21 MAI 2021.

SICODIS est une filiale à 100% de SOLIBRA depuis le 18 décembre 2020 et les deux sociétés exercent dans la production et la distribution de boisson.

Cette opération doit être analysée comme une restructuration interne ayant pour effet de réunir au sein d'une seule structure, deux entités exploitant des activités complémentaires sur le plan commercial, et dont l'existence distincte ne se justifie plus à ce jour. Par ailleurs, la mise en place d'une gestion commune permettrait de dégager des synergies au travers d'une optimisation des coûts de fonctionnement et de meilleures perspectives de développement pour SOLIBRA. L'opération permettrait ainsi à SOLIBRA de compléter sa gamme de produits distribués, et ainsi de pouvoir répondre à la demande croissante en vin de table sur le Marché Ivoirien.

La fusion serait placée sous le régime des fusions simplifiées tel que prévu par les articles 191 et 676 de l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE dans la mesure où le capital social de SICODIS est détenu à 100% par SOLIBRA. Cette opération ne donnerait ainsi lieu ni à augmentation de capital, ni à l'émission de nouvelles valeurs mobilières au niveau de SOLIBRA. Les actions de SICODIS détenues par SOLIBRA seraient annulées.

L'évaluation de l'actif net de SICODIS qui serait transmis à SOLIBRA s'élève à 12.365.699.240 F.CFA

La différence entre l'actif net reçu par SOLIBRA, soit 12.365.699.240 F.CFA et la valeur comptable dans les livres de cette dernière de sa participation au capital de SICODIS, soit 12.135.204.500 F.CFA, constituerait un boni de fusion, d'un montant de 230.494.740 F.CFA.

SOLIBRA remercie tous ses actionnaires ainsi que l'ensemble des investisseurs du marché financier régional pour l'intérêt manifesté à ses actions.

Fait à Abidjan, le 12 avril 2021

SOLIBRA
Société de Limonaderies
et Brasseries d'Afrique
S. A. 4.115.210.000 CFA
Siège Social : ABIDJAN
01 B. P. 1304

Francis BATISTA
Directeur Général